

Formule  
« **PERMIS A1/A2** »

Tarifs de formation applicable à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021

Loi du 02 Octobre 2015 : A compter du 01.01.2016, il faut être titulaire du Permis A2 et justifier de 2 ans d'assurance pour demander la catégorie A après avoir suivi une formation « passerelle » de 7 heures

Formation pratique : 749€

Comprenant :

Gestion du dossier (ouverture du dossier, prise de rdv...)  
20H de conduite

1<sup>ER</sup> acompte à l'inscription : 300€  
2<sup>ème</sup> acompte à l'obtention du code : 200€  
3<sup>ème</sup> acompte à la 16<sup>ème</sup> heure de conduite: 249€

Option Code : 110€

Comprenant :

Forfait code moto (1 mois dès l'inscription : soit 4 séances)  
1 livre de code moto  
1 prep@code moto

**N.B :** Une évaluation de départ d'une heure est obligatoire à l'inscription d'un coût de 58€

Formation Accélérée\*\* : 1090€

Comprenant :

Gestion du dossier (ouverture du dossier, prise de rdv...)  
20H de conduite

1<sup>ER</sup> acompte à l'inscription : 495€  
2<sup>ème</sup> acompte à la 10<sup>ème</sup> heure de conduite: 495€

Prestations à l'unité :

Livre de code → 13€  
Boitier virtuel ( application : code mobile) → 20€  
Prép@code moto → 40€  
Livre de code moto → 13€  
Renouvellement forfait code 1 mois → 60€ (4 séances)  
Leçons de conduite supplémentaire « plateau » ou « circulation » → 58€  
Forfait 10H → 522€  
Frais d'accompagnement « plateau » ou « circulation » → 75€  
Demande de titre définitif (via Ants) → 30€



Auto-école  
de qualité

**Documents à fournir :**

- 3 photos d'identité, type passeport. **(e-photo signature si possible).**
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour
- Photocopie de l'attestation de recensement, si le candidat est de nationalité française et âgé de 16 à 17 ans.
- Photocopie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), si le candidat est de nationalité française âgé 17 à 25 ans.
- 2 enveloppes A4 + 2 timbres classiques.
- 2 enveloppes A5 + 2 timbres classiques.
- Photocopie du permis de conduire.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
  - o Si le justificatif n'est pas au nom de la personne faisant la formation (ou pour mineur), il est demandé :
    - Photocopie de la carte d'identité de l'un des parents ou du tuteur.
    - Une attestation d'hébergement.
    - Photocopie du livret de famille (*noms différents*).

**Horaires bureau :**

Lundi : 15H-20H  
Mardi : 10H-12H/15H-19H  
Mercredi : 10H-13H/15H-19H  
Jeudi : 10H-12H/15H-20H  
Vendredi : 10H-13H/15H-19H  
Samedi : 10H-13H

**Leçons de conduite, sur Rendez-vous**

Le lundi de 14H à 20H  
Mardi au jeudi : 08H-20H  
Vendredi : 08H-19H  
Samedi : 08H-12H

***N.b : Cours de code  
moto le samedi de 12  
à 13h.***